

Le Courrier de Tychique

Correspondance à adresser à

M. Jean Marc Chabanon

168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N° 484

« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »

Bossuet « Traité de l'amour de Dieu et de soi-même »

Dimanche 2 février 2014

Présentation de Jésus et Purification de la Sainte Vierge

Remarquable déclaration publique du RP Jean (ofm – « Morgon »)

Publiée avec l'approbation de son Supérieur, cette déclaration rappelle un principe en voie de disparition, principe répudié d'ailleurs depuis le chapitre des Supérieurs de la FSSP X de juillet 2012. **Vous en trouverez le texte en annexe à ce « Courrier ».**

Par ailleurs, le dimanche où le Père Jean a fait cette déclaration, il a également précisé qu'il avait écrit à Mgr Tissier de Mallerai, au sujet de sa déclaration de Toulon, en lui rappelant que Mgr Lefebvre avait posé le principe de « *pas d'accord sans accord doctrinal* » et que celui-ci lui a textuellement répondu : « *Il l'a dit mais il ne l'aurait pas fait.* » Invraisemblable !

Après la mise à l'index du livre de M. l'abbé Pivert, que l'on peut toujours se procurer mais hors du circuit FFSP X (Deo gratias) et en tout cas au Couvent St François de Morgon où il est toujours disponible, voici que l'on fait bien témérairement parler les morts !... Le 4 mars 1991 Mgr Lefebvre écrivait : « *La diffusion et l'adhésion des autorités romaines aux erreurs maçonniques condamnées maintes fois par leurs prédécesseurs est un grand mystère d'iniquité qui ruine dans ses fondements la foi catholique. Cette dure et pénible réalité nous oblige en conscience à organiser par nous-mêmes la défense et la protection de notre foi catholique. Le fait d'être assis sur les sièges de l'autorité n'est plus, hélas, une garantie de l'orthodoxie de la foi de ceux qui les occupent. (...) C'est auprès des vrais prêtres fidèles que les chrétiens doivent se regrouper et organiser toute la vie chrétienne.* » (in « Documentation sur la Révolution dans l'Eglise » n° 1 – Ed Fideliter - préface manuscrite de Mgr Lefebvre) Sont-ce là les propos d'un Archevêque qui serait prêt à se renier pour se placer, quîètement, sous l'autorité d'une « Eglise » en pleine décrépitude ?... Notez bien la date de cette déclaration : 4 mars 1991 : **21 jours avant son décès !**

Le ralliement préparé, prévu... et peut-être proche !

Si la capitulation se produit, il nous restera à respecter les dernières recommandations de Mgr Lefebvre, celles qui sont rappelées ci-dessus. On peut les considérer comme une ultime injonction puisque elles ont été écrites 3 semaines avant son décès ! Il restera aux autres, aux sages et dociles « *fidèles* », à s'adapter aux multiples horreurs qui leur seront devenues bien vite familières !

Ils auront, par exemple, à admettre, sinon à cautionner, le sacrilège que constitue la vente de centaines de reliques et œuvres sacrées par Mgr Jean-Charles Descubes, archevêque de Rouen. Parmi celles-ci se trouve une relique de la Sainte Croix du Christ ! Pour ce faire le « *Conseil des Consultants et du Conseil économique diocésain* » s'est entouré d'arguments justifiant cette abominable braderie. Il a même osé déclarer que ces reliques on fait « *l'objet d'un décret d'exécration qui consiste à la suppression de la consécration d'un objet ou d'un lieu* » ! La relique de la Sainte Croix aurait donc fait l'objet d'un décret d'exécration ! Abject ! Et le Conseil déclare tout benoîtement que « *le produit de cette vente permettra de mener des actions pastorales pour les Chrétiens du Diocèse* » ! (Site « Riposte catholique » - 29 janvier 2014)

Mais aussi, ils découvriront que François Soulage, Président du Secours catholique, transfuge du PSU et de la CFDT, classé à gauche avait voté François Hollande en 2012. Qu'il était membre de la délégation l'ayant accompagné à Rome et qu'il avait expliqué sur la radio chrétienne RCF que le Pape et le Président avait la même conception de la dignité !

C'est bien le Président du Secours Catholique qui tient ces propos !... Or, à ma connaissance, il n'a pas été démis de ses fonctions, ni même rappelé à une autre « *conception de la dignité* » !

Car, pour l'Eglise ou ce qu'il en reste « *la dignité de la personne humaine commence à la conception et se termine à la mort naturelle, alors que pour le patron des socialistes, la dignité consiste à éliminer les enfants gênants dans le sein de leur mère et à supprimer les vieillards et les impotents quand ils commencent à coûter cher à la société* ». (op.cit.)

Ah ces Suisses !...

Dimanche prochain, 9 février, il va se passer quelque chose de totalement inimaginable en France, et dans bien d'autres pays : une **votation demandant l'avis du peuple suisse sur l'immigration de masse** ! Car en Suisse, les citoyens ont le droit de prendre la parole et, ainsi, de se faire entendre... alors qu'en France des centaines de milliers de manifestants peuvent parcourir les boulevards parisiens sans qu'ils soient entendus !

Il faut savoir que, sous la pression de l'Union Européenne, ce petit pays a autorisé la libre circulation des personnes depuis 2007 ! Pour faire passer la pilule, le Conseil Fédéral avait promis qu'il n'y aurait pas plus de 8.000 entrées d'immigrés par an. Six ans plus tard on, en est à 80.000, soit, pour un pays de 8 millions d'habitants, l'équivalent de 650.000 entrées d'immigrés par an en France !...

« *L'Union Démocratique du Centre (UDC) a donc recueilli les 100.000 signatures nécessaires à l'organisation d'une votation dans les 26 cantons de la Confédération helvétique. Et le débat démocratique est lancé. Le parti d'Oskar Freysinger explique qu'en 1980, la Suisse comptait 5,4 millions d'habitants. Depuis cette date s'y sont ajoutés 1,8 million d'immigrés, dont 800.000 ont obtenu la nationalité suisse. Si l'évolution de la population se poursuit au même rythme, la Suisse comptera, en 2035, 10 millions d'habitants*

« *L'UDC ajoute que 80.000 nouveaux venus, cela représente l'équivalent annuel de 34.500 logements supplémentaires, 300 classes d'école, 42.000 voitures, 150 éoliennes.*

« *La situation suisse est pourtant fort différente de celle de notre pays : seulement 3 % de chômeurs helvètes, et 6 % de chômeurs étrangers. Mais ceux-ci bénéficient de 47 % des aides sociales, et 70 % des délits sont le fait de nouveaux venus !* »

« *Chose inenvisageable en France, des débats contradictoires ont lieu, souvent à l'invitation de l'UDC, qui invite des représentants du PS, hostiles à l'initiative, à développer leurs arguments. J'ai ainsi assisté, près de Sion, devant 500 auditeurs attentifs, à un débat opposant le président de l'UDC, Christophe Blocher, à un jeune élu socialiste de 26 ans. Les mots « raciste », « fasciste », « extrême droite » n'ont jamais été prononcés. ; aucun sifflet et, à la fin, les gens ont bu un coup ensemble. Imaginons, sur l'immigration, en France, le FN inviter le PS, et un débat entre Florian Philippot et Harlem Désir, se dérouler courtoisement. » (Sans doute... pour amuser la galerie... car tous deux sont Francs-Maçons)*

« *Il est vrai qu'à chaque fois qu'on a donné la parole au peuple suisse, celui-ci s'est particulièrement mal tenu à table ! Ainsi, en 1992, seul contre tous, le président fondateur de l'UDC, Christophe Blocher avait convaincu ses compatriotes de refuser l'entrée dans l'Union Européenne. Personne n'a oublié la votation sur les minarets en 2009, et l'onde de choc qu'elle a provoquée en France. Caroline Fourest, envoyée en mission, avait qualifié les Suisses de « talibans ». « Libération » avait titré sur le « vote de la honte », et le grand démocrate Cohn-Bendit avait, lui, exigé que les électeurs revotent jusqu'à ce qu'ils se ressaisissent !* »

« *L'Union Européenne multiplie donc les menaces, mais fait également brûler des cierges pour que, enfin, les électeurs suisses rentrent dans le rang. On imagine sans peine la victoire symbolique que représenterait, pour les européens, le vote du peuple le plus euro-sceptique du Vieux Continent sur un sujet aussi sensible que l'immigration.*

« *Les commissaires européens ne paraissent pas rassurés par les derniers sondages, qui donnent pourtant l'initiative de l'UDC à seulement 40 % d'intentions de vote... exactement les mêmes chiffres qu'en 2009, avec le résultat que l'on sait : victoire du oui à 57 % !*

« *Pour qui connaît bien les Suisses, leur attachement à la démocratie directe et à leur souveraineté, il pourrait y avoir des gueules de bois, le dimanche 9 février au soir lors de l'annonce des résultats... » Et l'auteur (Français) de l'article termine sa chronique ainsi : « Chez moi, la bouteille de champagne est au frais ! » (« Boulevard Voltaire » - 29 janvier 2014 – « La votation suisse qui défie l'Union européenne »)*